

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CENTRE HOSPITALIER DES
PYRENEES
valérie Gouffé
05.59.80.90.66
efamp@chpyr.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Épreuves orales
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Accès à la formation à partir de 1- ans pour les contrats d'apprentissage. Permis de conduire et voiture recommandés surtout pour les périodes de formations pratiques. Les épreuves du concours d'entrée en formation AES comportent une sélection sur dossier (comportant des éléments administratifs + 1 CV+1 lettre de motivation) + un oral d'admission ou de sélection suivant le profil du candidat. Les épreuves du concours d'entrée en formation AES sont définies dans le règlement d'admission conforme à la réglementation. La commission d'admission, organisée par le centre de formation du CHP, est chargée de la mise en œuvre de ces épreuves sous la responsabilité de la direction du CHP qui valide et prononce les résultats d'admissibilité et d'admission au concours d'entrée en formation AES au sein de l'établissement

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire et écrire le français. Utiliser un ordinateur (indispensable pour accéder aux supports de cours et préparer les épreuves de certifications)

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Accompagnant Educatif et Social. Valider le diplôme d'Etat de niveau 3, délivré par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). La formation D.E.A.E.S. est accessible : - aux salariés en poste ou en fonction d'accompagnant éducatif et social pendant et pour la durée de la formation ; - aux personnes en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage ; - aux salariés bénéficiant d'un dispositif équivalent relevant de la formation continue tout au long de la vie ; - aux personnes sans emploi pouvant bénéficier d'un financement de la formation (autre que dans le cadre du Plan Régional de Formation).

Contenu et modalités d'organisation

Le Centre Hospitalier des Pyrénées propose un parcours de formation préparatoire au D.E.A.E.S. sur environ 12 mois en partenariat avec l'ITS de Pau. La durée de la formation est de 1 407 heures répartie en : --formation théorique de 567 heures, --formation pratique de 840 heures. Formation théorique: Bloc 1 : « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne »: 112 heures Bloc 2 : « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité »: 91 heures Bloc 3 : « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne: 105 heures Bloc 4 : « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention »: 147 heures Bloc 5 : « Travail en équipe-pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne »: 91 heures Attestation AFGSU Niveau 2: 21 heures. Formation pratique sur site qualifiant : Pour un parcours complet : 840h réparties sur 2 ou 3 stages. Pour un parcours partiel : 168 heures au minimum par bloc de compétences à valider.

Commentaires sur la durée hebdomadaire : Formation en 12 mois en situation d'emploi ou hors situation d'emploi.
Construction modulaire du parcours de formation et définition du parcours individualisé de formation (parcours complet ou partiel selon allègement ou dispense)

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcour personnalisable : 35 heures par semaine pour les semaines de cours théoriques et une moyenne de 35h/sem pour les périodes de formations pratiques avec des amplitudes horaires qui peuvent varier d'une semaine à l'autre.

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Possibilité de trouver directement un emploi en tant qu'Accompagnant Éducatif et Social ou de continuer les études vers Assistant de soin en Gériatrie, Moniteur éducateur ou Éducateur Spécialisé

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|--------------------|-------|------------------------|---------------|-----|-----------|
|--------------|--------------------|-------|------------------------|---------------|-----|-----------|

00199089

du 12/10/2020 au
22/09/2022

Pau (64)

CENTRE
HOSPITALIER DES
PYRENEES



| | | | | |
|-----------------|--------------------------------|--------------|---------------------------------------|---|
| 00213004 | du 06/04/2021 au 18/02/2022 | Mourenx (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES |    |
| 00249099 | du 18/10/2021 au 22/09/2022 | Pau (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES |    |
| 00312161 | du 18/10/2021 au 22/09/2022 | Pau (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES |    |
| 00312440 | du 10/10/2022 au 22/09/2023 | Pau (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES | Non éligible  |
| 00370934 | du 13/10/2023 au 20/09/2024 | Pau (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES | Non éligible  |
| 00462638 | du 11/10/2024 au 19/09/2025 | Pau (64) | CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES | Non éligible  |